

Conseil municipal – Séance du Jeudi 9 Juin 2011

Allocution d'ouverture de Philippe Paul, sénateur-maire

Chers Collègues, Mesdames, Messieurs,

A l'ouverture de cette séance du Conseil municipal, je voudrais souhaiter la bienvenue au sein de notre assemblée à notre nouveau collègue, Raymond Le Bris.

Bien connu sur Douarnenez, engagé dans de nombreuses associations, Raymond succède à Christelle Palud qui m'a remis sa démission le 16 mai dernier.

Si je prends acte de cette décision et la respecte, je la regrette néanmoins profondément. Christelle s'est investie avec convictions, compétence et énergie au service des Douarnenistes et, plus particulièrement des habitants du quartier de Ploaré. Qu'elle soit très sincèrement remerciée du travail qu'elle a accompli !

Christelle conserve bien évidemment mon amitié sincère et indéfectible.

Je précise que Raymond remplace Christelle dans les commissions et instances dont elle était membre.

* * *

Notre nouveau collègue désormais installé, nous allons dérouler l'ordre du jour de cette séance rendue nécessaire par les ajustements que j'ai décidé d'opérer au sein de la Municipalité, en concertation avec nos collègues engagés à mes côtés et que je remercie de leur soutien, de leur fidélité et de leur loyauté.

Retirer leurs délégations à quatre adjoints n'est pas un acte banal. C'est une décision grave, qu'un maire voudrait ne pas être contraint de prendre, ne devrait pas avoir à prendre.

Pour autant, les commentaires, les réactions des intéressés que j'ai pu lire ou entendre ces derniers jours me confortent, je dois le dire, dans cette décision.

Dans la vie publique, la contradiction doit être de mise. La défense de convictions, la confrontation des points de vue constituent l'essence même du débat démocratique.

Je conçois donc parfaitement que des désaccords s'expriment, même avec fermeté voire virulence.

A l'inverse, je n'accepte pas la calomnie, je n'accepte pas la médisance, je n'accepte pas la haine qui ont suinté ces derniers jours dans certains propos !

Mais, par bonheur, loin de connaître la dictature, nous vivons en démocratie. Une démocratie, source de liberté d'expression, qui permet à tout un chacun de dire à peu près tout et n'importe quoi !

* * *

C'est cette même démocratie qui nous a réunis début 2008, à 33, sur la liste « Douarnenez, J'y tiens ! », sur la base d'« un programme solide, ambitieux et audacieux ». Je reprends là mes termes de l'époque.

Par leur vote, les Douarnenistes ont voulu que 26 membres de cette liste constituent la Majorité municipale et mettent en œuvre ce programme.

Nous nous y employons depuis maintenant 3 ans. Nous avons ainsi redressé les finances de la Ville, même si la situation incite toujours à la prudence et à la vigilance. Nous avons lancé des projets, pris des initiatives pour ouvrir Douarnenez sur l'extérieur, pour la rendre attractive à de nouvelles familles, à de nouveaux investisseurs.

Au cours de ces trois années, je n'ai pas relevé de divergences de fond majeures, dans l'équipe municipale, sur les décisions que nous avons prises.

Malgré cette absence de désaccords, certains élus ont, depuis un peu plus d'un an, voulu marquer une différence.

A l'extérieur, dans les propos tout d'abord ; puis lors de séances du Conseil municipal, le point d'orgue se situant au cours de la séance du 13 mai.

Suite à cette expression publique, concrétisation d'une rupture avec le pacte de solidarité qui unit la Majorité municipale, j'ai consulté, j'ai écouté pour aboutir à la conclusion qu'il n'était plus possible de travailler en confiance, de manière efficace, sereine et constructive avec ces élus, au service du développement de Douarnenez et du mieux-être de ses habitants.

Cette conclusion tient aussi au refus des intéressés de venir échanger et débattre avec l'ensemble de la Majorité municipale, à la demande de celle-ci.

La discussion ne saurait s'instaurer à coups de mails, de préalables et encore moins d'envoi en recommandé !

Il y a des instances de concertation et d'arbitrage que sont les réunions de Bureau et de Majorité.

S'en affranchir délibérément atteste d'une conception étrange du fonctionnement démocratique d'un groupe, et, plus grave, d'une absence de considération et de respect vis-à-vis des membres qui le composent.

Je ne pouvais l'accepter !

* * *

Depuis cette décision de retrait des délégations, c'est le déferlement !

Deux griefs majeurs me sont faits par mes contempteurs. Deux griefs répétés à foison depuis des mois, instruments d'un travail de sape longuement et patiemment orchestré.

Le procédé n'est pas nouveau. Pour jeter le discrédit sur quelqu'un, il suffit de marteler des contre-vérités avec constance et aplomb.

« Calomniez, calomniez, il en restera toujours quelque chose ! » écrivait déjà au 18ème siècle Beaumarchais...

* * *

Ces deux griefs sont : « Il n'est jamais là ! Il est tout le temps à Paris ! » et « Il ne connaît pas ses dossiers ! »

Oui, je le confirme, durant la session parlementaire, soit neuf mois de l'année, je ne suis pas quotidiennement présent à Douarnenez.

Détenteur d'un mandat national que m'ont confié les grands électeurs finistériens, je rejoins le Sénat les mardis et mercredis. Ce fut encore le cas cette semaine.

Si ce n'est pas sa finalité première, ce mandat a cependant une utilité pour Douarnenez.

Ainsi, pas plus tard qu'hier, j'étais au Ministère de la Culture où j'ai rencontré la directrice des Musées de France et la conseillère « Patrimoines et Musées » de Frédéric Mitterrand pour évoquer le classement, dans un premier temps, au titre des Monuments historiques, de huit bateaux du Port-Musée, et les financements qui en résultent. Il nous faut désormais lancer la procédure auprès de la Direction régionale des affaires culturelles mais je crois pouvoir dire que le dossier est bien engagé.

Ce même mandat national a permis d'intercéder ces dernières semaines auprès des Ministres du Budget et des Solidarités pour obtenir de l'Etat le remboursement d'un crédit de TVA à taux réduit pour la construction de l'EHPAD « les Jardins du Clos » inauguré le 11 avril par Roselyne Bachelot.

L'enjeu portait sur une somme de 2,2 millions d'euros.

Au terme d'un examen juridique et fiscal poussé de ce dossier complexe, je dois le dire, et de contacts réguliers avec les cabinets de François Baroin et de Roselyne Bachelot, le Centre hospitalier a, enfin, obtenu satisfaction.

Le mandat national m'a aussi permis de déposer fin mars au Sénat un amendement voté à l'unanimité, puis adopté le 31 mai par l'Assemblée nationale, pour éviter que notre procédure ZPPAUP ne devienne caduque et que nous soyons obligés de la reprendre à zéro. Cette avancée a un impact direct sur nos documents d'urbanisme et donc sur l'aménagement local.

Voilà trois exemples récents et concrets de l'apport du mandat sénatorial pour Douarnenez. Je pourrais en citer d'autres.

Au-delà de ces deux jours hebdomadaires à Paris, je suis normalement présent en Mairie, comme sur la Ville. Je reçois sans difficultés et sous quelques jours celles et ceux qui veulent me rencontrer.

* * *

Quant au reproche de la méconnaissance des dossiers, je l'accepte bien volontiers, si les méconnaître, c'est travailler à remettre les dossiers de l'Ile Tristan ou du Port de Plaisance sur de bons rails ou au maintien du SMUR à Douarnenez et sur la Cornouaille, ou encore à trouver un repreneur pour le camping municipal après une première tentative infructueuse...

Là encore, je ne vais pas multiplier les exemples.

Sachez tout simplement que, malgré la volonté de quelques uns, la calomnie et la médisance ne peuvent se substituer à la réalité des faits. Elles ne feront pas plus fléchir ma détermination, et celle des élus présents à mes côtés, à faire avancer Douarnenez, à la faire évoluer tout en respectant et en prenant appui sur ses atouts naturels ou liés à sa riche histoire.

* * *

Chers Collègues,

Je vais vous proposer dans quelques instants de mettre un terme aux fonctions d'adjoints de quatre élus.

Je vous proposerai ensuite l'élection de nouveaux adjoints puis de nouvelles désignations dans des organismes extérieurs.

Cette nouvelle répartition de responsabilités permettra à la Majorité municipale d'entamer la seconde partie du mandat dans des conditions de confiance, et enfin sereines.

Et ce ne sont ni le travail ni les projets qui manquent !

L'ordre du jour des prochaines séances du Conseil municipal le confirmera.

* * *

Concernant la Communauté des communes, objet d'une des délibérations que nous examinerons tout à l'heure, je souhaite que s'instaure, enfin, un véritable partenariat fondé sur de réelles relations de confiance.

Un important travail reste à accomplir au plan économique.

Je reçois trop souvent des appels de chefs d'entreprise confrontés à des silences, à des absences de réponse de la part de la Communauté. Ce n'est pas admissible ! Chaque projet d'investissement, chaque création possible d'emploi doit être l'objet d'une attention particulière !

Je forme aussi le voeu que l'élaboration du Contrat de territoire se poursuive dans la concertation. Est-il acceptable que la Ville de Douarnenez n'ait toujours pas été sollicitée sur les dossiers qu'elle voudrait inscrire dans ce contrat avec le Conseil général ?

Il ne saurait être question que nous soit présenté un projet de document à la préparation duquel la Ville n'aura pas été associée.

C'était pourtant le chemin pris....

Est-il plus acceptable que le conseiller général du canton, également délégué communautaire, soit maintenu dans l'ignorance de l'évolution de ce dossier ?

Ce ne sont pas des méthodes !

Un mode différent de gouvernance émergera, je l'espère, dans les prochaines semaines.

* * *

Chers Collègues,

Douarnenez mérite mieux, bien mieux, que le déballage auquel nous assistons depuis bientôt un mois.

Il est temps désormais de passer à autre chose.

Je le répète, des projets restent à mettre en œuvre pour poursuivre le travail accompli depuis 3 ans, pour respecter les engagements pris en 2008 devant les Douarnenistes.

Avec celles et ceux qui m'entourent, que je remercie sincèrement une nouvelle fois de leur fidélité, de leur loyauté et de leur engagement, sans esprit partisan, agir pour Douarnenez et les Douarnenistes demeure notre seule et unique ambition !

Je vous remercie.

* *
*